

**POINTS DU BAREME  
TABLEAU A COMPLETER OBLIGATOIREMENT  
pour la prise en compte d'éventuels points supplémentaires**

**RETOUR A LA DIRECTION des SERVICES DEPARTEMENTAUX  
de l'EDUCATION NATIONALE DE LA NIEVRE ( Bureau 314)  
POUR LE 14 AVRIL 2019 DELAI DE RIGUEUR**

**Au-delà de cette date aucun point ne sera pris en compte**

NOM..... Prénom..... Affectation.....

<b>Mesure de carte scolaire 2019</b>	<input type="checkbox"/> OUI
<b>Postes de Direction</b> (12 points pour affectation demandée sur le même poste) - Intérim 2018-2019 de 6 mois à 1 an (au 10 avril 2019) <b>ET inscription sur la liste d'aptitude</b>	<input type="checkbox"/> OUI
<b>Postes ASH à titre provisoire</b> (y compris l'année en cours obligatoirement) (6 points maximum) * Année scolaire 2018-2019 (préciser affectation et quotité) ..... * Année scolaire 2017-2018 (préciser affectation et quotité) ..... * Année scolaire 2016-2017 (préciser affectation et quotité) .....	<input type="checkbox"/> OUI
<b>Postes à valoriser (liste en annexe 7)</b> (6 points maximum : 6 points après 3 années consécutives y compris l'année en cours sur le même poste ou, en cas de suppression du poste : 2 points par an) - préciser affectation : .....	<input type="checkbox"/> OUI
<b>Demande de rapprochement de conjoint</b> (3 points si au moins 40 km + 0,5 points/enfant à charge) <b>Affectation actuelle :</b> ..... <b>Lieu de travail du conjoint :</b> ..... Nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans ou à naître au 31/08/2019 :..... <b>Joindre obligatoirement une attestation de l'employeur du conjoint datant de moins de 3 mois, copie attestation PACS ou livret de famille, attestation de reconnaissance de l'enfant à naître pour les concubins, certificat de grossesse le cas échéant.</b>	<input type="checkbox"/> au moins 40 km  <input type="checkbox"/> OUI
<b>Demande au titre de l'autorité parentale conjointe</b> (3 points si au moins 40 km) <b>Joindre obligatoirement la photocopie du livret de famille, la décision de justice précisant les modalités de la garde de l'enfant, un certificat de scolarité, et toute pièce attestant de la domiciliation de l'enfant.</b>	<input type="checkbox"/> au moins 40 km
<b>Demande au titre de parent isolé</b> (3 points) <b>Joindre obligatoirement la photocopie du livret de famille et toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilités de garde...).</b>	<input type="checkbox"/> OUI
<b>Handicap</b> (150 points) <b>Joindre obligatoirement la notification MDPH</b>	<input type="checkbox"/> OUI

A.....,le.....

Signature